

Performances En Dictée Française Des Elevés De 6^{ème} Année Primaire Des Ecoles Catholiques Du Diocèse De Kisantu A Kinshasa/Mont-Ngafula

KINKOLO KIALA Romialine¹ et MUYEMBE KASIAMA Cyrille-Marie²

^{1,2}Public Administration, Universitas Lampung
Thailand

Corresponding Author : Cyrille-Marie MUYEMBE KASIAMA,
Email: cyrillemuyembe48@gmail.com



Résumé – La dictée française, en République Démocratique du Congo, est utilisée entant qu'exercice scolaire servant à examiner les performances des élèves en matière d'orthographe et de grammaire. Cet exercice aide les apprenants à améliorer leurs sens d'écoute, de compréhension mais aussi leur capacité rédactionnelle. Avec la concentration que requiert la dictée, cette dernière aide à élever le niveau de compréhension de la langue française, et aussi de l'orthographe chez l'élève.

Selon une approche théorique largement acceptée, l'orthographe sous dictée mobilise une double trajectoire cognitive : la voie sous lexicale (ou non lexicale). Nous remarquerons que la transmission de la langue, tout à la fois outil d'apprentissage et objet d'enseignement, est un enjeu majeur de l'école. Cet exercice scolaire disparaît petit à petit parce qu'il est discrédité dans sa capacité à faire acquérir ces connaissances aux élèves. Cette pratique est encore vivante dans les écoles du pays.

Mots clés – Performances En Dictée Française, Elevés De 6^{ème} Année Primaire, Ecoles Catholiques Du Diocèse De Kisantu.

Introduction

La dictée française, en République Démocratique du Congo, est utilisée entant qu'exercice scolaire servant à examiner les performances des élèves en matière d'orthographe et de grammaire. Cet exercice aide les apprenants à améliorer leurs sens d'écoute, de compréhension mais aussi leur capacité rédactionnelle. Avec la concentration que requiert la dictée, cette dernière aide à élever le niveau de compréhension de la langue française, et aussi de l'orthographe chez l'élève.

Selon une approche théorique largement acceptée, l'orthographe sous dictée mobilise une double trajectoire cognitive : la voie sous lexicale (ou non lexicale). Nous remarquerons que la transmission de la langue, tout à la fois outil d'apprentissage et objet d'enseignement, est un enjeu majeur de l'école. Cet exercice scolaire disparaît petit à petit parce qu'il est discrédité dans sa capacité à faire acquérir ces connaissances aux élèves. Cette pratique est encore vivante dans les écoles du pays.

Dans cette vision, souligne Losuma (2017, p. 5) : « l'école est appelée à donner une formation systématique, organisée et orientée vers un but. L'action éducative étant formelle, doit reposer sur les directives à respecter et doit être assurée par des personnes qualifiées et compétentes. Il s'agit, ici, des enseignants, appelés à jouer pleinement un rôle de premier plan à l'instruction intellectuelle, morale, sociale et physique de l'apprenant. L'école, par ses structures et programmes de cours, devient le milieu et la voie, par excellence, à emprunter par tous ceux qui y accèdent en vue de leur insertion sociale ».

S'agissant de l'enseignement de français qui nous préoccupe, à travers la dictée française, dans cette étude nous nous sommes posé la question de savoir, aujourd'hui, quelle est la situation relative à l'enseignement de dictée française qui est un enseignement capital ? Telle est la préoccupation majeure que nous comptons examiner dans cette étude. La dictée française est un exercice évaluatif de plusieurs autres composantes dans l'enseignement de français (grammaire, conjugaison, vocabulaire, expression écrite, orthographe, phraséologie écrite et rédaction).

Dans cette étude, nous évaluons les performances, mieux le niveau des compétences des élèves du primaire au degré terminal en dictée française. Le postulat qui conduit notre raisonnement est « qu'on ne peut, dans le contexte congolais, réaliser de bons résultats à l'école sans une bonne dose éprouvée des performances en français » Losuma (2017, p. 5). Ces performances passent obligatoirement par les compétences de base en grammaire, conjugaison, vocabulaire, expression écrite, orthographe, phraséologie écrite et en rédaction ; lesquelles compétences sont souvent évaluées et certifiées par cet exercice dit : dictée française. De ce fait, nous nous entourerons de garanties sur la maîtrise du français écrit, une fois les performances en dictées française sont avérées bonnes.

Partant, les questions fondamentales suivantes ont été soulevées :

- Quel est le niveau (la qualité) de performances des élèves de 6^{ème} année primaire du diocèse de Kisantu à Kinshasa en dictée française ?
- Le niveau des performances des élèves dans toutes les écoles du diocèse de Kisantu installées dans la ville de Kinshasa est-il uniforme ?
- Dans le négatif, les régimes de gestion et les congrégations des dites écoles constituent-elles des variables de différenciation des performances des élèves en dictée française ?

HYPOTHESES DE TRAVAIL

Partant de la bonne réputation dont jouissent les écoles Catholiques par rapport à la qualité de formation des élèves, en R.D. Congo, nous avons formulé comme hypothèses :

- Les écoles primaires du diocèse de Kisantu à Kinshasa présenteraient, dans leur ensemble, une bonne performance qui atteindrait 70% en dictée française ;
- Partant, toute chose étant égale par ailleurs, cette qualité des performances se distribuerait de manière uniforme dans toutes ces écoles, indépendamment de leurs natures (régimes de gestion, congrégations), c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de différences significatives entre les performances des dites écoles ; quels que soient leurs régimes de gestion et/ou congrégations religieuses ;
- Ainsi, les régimes de gestion ainsi que les congrégations des écoles ne constitueraient pas des facteurs de différenciation de formation de leurs élèves en dictée française.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude a comme objectifs :

- Evaluer la qualité(niveau) des performances des élèves de 6^{ème} année primaire, de l'univers d'enquête, en dictée française ;
- Examiner la répartition de ladite qualité (dudit niveau) des performances à travers l'univers d'enquête ;
- Ainsi qu'identifier les variables, mieux les « unités variables » (Losuma, 2020) susceptibles d'impacter sur la formation des élèves.

CHAPITRE PREMIER : CADRE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE

Dans ce chapitre, il est question de : s'accorder avec les lecteurs sur les sens contextuels des concepts fondamentaux et quelques théories de l'étude et leurs corollaires ; nuancer les régimes de gestion des écoles en R.D. Congo ; placer un mot sur la performance de l'enseignement, avant de décrire brièvement la structure de l'enseignement de français.

1.1. Définition des concepts

La flexibilité des concepts et la possibilité d'une redéfinition de ceux-ci ; permet au droit de s'adapter aux cas particuliers et de tenir compte de l'évolution sociale. La solution à cette controverse terminologique, capable d'handicaper une compréhension unique, c'est d'instaurer une politique susceptible de faciliter le dialogue. Cette solution, c'est celle de parler le même langage, qui n'est possible que dans la définition des concepts comme l'affirme Hubert (1946) : « définir c'est entrevoir une solution pour faciliter le dialogue » entre les praticiens, entre les chercheurs, entre les aînés et les jeunes, entre les formateurs et les formés.

1.1.1. Dictée

La dictée est un exercice qui consiste à écrire en respectant les règles d'orthographe et de grammaire d'un texte lu à haute voix par un enseignant. Selon le dictionnaire le petit Larousse, « la dictée est une action de dicter, écrire sous la dictée de quelqu'un, un exercice scolaire visant à l'acquisition de l'orthographe ».

Selon le Robert des écoles (2012, p.5), « une dictée est un exercice que l'on fait en classe le professeur lit un texte et les élèves l'écrivent dans leur cahier » Autrement dit, une activité scolaire menée par l'enseignant auprès des apprenants. L'évaluation de la dictée, l'a conduit à devenir un support, un exercice pour réfléchir sur la langue, pour étudier sa forme écrite. Elle dirige l'apprenant à mobiliser des procédures, des connaissances du système de la langue à construire des « routines » orthographique, à procéder à des analyses.

1.1.2. Orthographe

Selon le dictionnaire français intitulé LAROUSSE (2007, p.296), « le mot orthographe est un nom féminin qui vient du grec (*orthos graphia*) qui signifie écrire correctement ». Et cela veut dire que l'orthographe est l'ensemble des règles qui concernent l'écriture d'une langue.

Selon le dictionnaire français Le Robert des écoles (2012), l'orthographe est la manière correcte d'écrire les mots.

Le grammairien Jean DUBOIS Mathée (2001, p.337) définit l'orthographe comme : « un concept impliquant la renaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue, l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite contrairement à la graphie, qui implique par référence une norme grammaticale ».

L'orthographe (des racines grecques *orthos* « droit, correct » et *graph*, « écriture ») est l'ensemble des normes qui règlent la façon d'écrire dans une langue.

Elle concerne aussi la transcription des mots de la langue, elle est dite orthographe lexicale qui ne se limite pas à la transcription des mots de la langue, ni à la transcription des phonèmes.

1.1.3. Didactique

Pour Mialaret (1979, p.159), « la didactique est un ensemble des méthodes, des techniques et procédés pour l'enseignement ». La didactique met l'accent sur les moyens d'enseigner, le « comment enseigner ». Ainsi, se référant à Buyse, l'auteur distingue la didactique empirique et la didactique expérimentale. La première se réfère au bon sens et à l'intuition tandis que la seconde s'appuie sur les résultats de la recherche.

De ce fait, la didactique désigne la science de la production et de la communication des connaissances. Elle s'intéresse à l'étude des situations d'enseignement du point de vue des savoirs, enjeu d'enseignement pour l'enseignant et d'apprentissage pour l'élève. Cette approche de l'étude des situations d'enseignement qui est en rupture avec les approches psychologiques et sociologiques, préconise une prise en compte du savoir, minorée dans les approches précédentes.

De ce qui précède, la didactique peut se concevoir comme une science qui se préoccupe des stratégies et de l'organisation de communication, en général. Ces stratégies et cette organisation de communication deviennent celles des connaissances dans le cadre d'un enseignement particulier.

1.1.4. Didaxologie

Certains auteurs, en l'occurrence De Corte et al (Lokombe, 2009), ont voulu éviter toute confusion possible avec le terme didactique. Ils ont, quant à eux, substitué au mot didactique, celui de la didaxologie. Celle-ci véhicule, selon ces auteurs, une méthodologie générale à caractère scientifique pour intégrer les connaissances et les hypothèses solides apportées par les sciences sociales et par la recherche en éducation.

En effet, la didaxologie est une méthodologie générale fondée sur la recherche empirique (c'est-à-dire des recherches qui reposent sur l'étude systématique des faits observés en situations naturelles...). Mais la didactique, quant à elle, se comprend dans le sens d'une méthodologie générale déductive, une méthodologie générale philosophique.

En plus de ce rapport d'opposition, la didactique et la didaxologie entretiennent un autre type de rapport, celui de viser le même objet ; l'optimisation de l'action didactique. Par-là, il est établi que l'enseignement du professeur et l'apprentissage de l'élève constituent deux processus indissociables.

Dans la conception didaxologique des choses, l'enseignement du professeur et l'apprentissage de l'élève sont deux processus inséparables. D'où l'expression « enseignement-apprentissage ». Sur ce point, il y a opposition entre la didactique et la didaxologie. La didactique traite le processus enseignement-apprentissage comme entités différentes.

En somme, nous concluons en disant que la didactique et la didaxologie, dans le sens défini ci-dessus, entretiennent des rapports de convergence et d'opposition. Le concept didactique n'est pas sans reproche.

De notre part, sans contredire les prédécesseurs, nous concevons la didactique comme une science des stratégies, d'organisation pédagogique efficace pour la rentabilisation du processus enseignement-apprentissage, une science de la pratique enseignante. Ce qui nous permet, dans le cadre de notre réflexion de préciser le sens du contenu didactique d'un manuel scolaire, en l'occurrence d'un livre, car il s'agit aussi de cela comme concept à comprendre dans cette étude.

1.1.5. Rendement scolaire

Le rendement a été d'abord un concept souvent utilisé dans le monde des entreprises commerciales. Généralement, ce concept se définit comme le rapport entre les ressources financières dépensées et ce qui revient, en termes donc de gain ou de perte. Un bon rendement s'évoque lorsqu'une entreprise réalise des bénéfices. Tandis que le mauvais rendement lorsque l'entreprise ne réalise pas de bénéfices ou quand elle fait une perte. Ce concept a largement gagné aujourd'hui le monde éducatif. Dans le monde scolaire, l'allusion est faite au rendement des élèves et au rendement de l'établissement scolaire ou de ses unités éducatives (classes).

Partant, quelle approche peut objectivement rendre compte de l'effort fait par un établissement scolaire pour amener ses élèves à un niveau élevé de performances scolaires ? Le rendement scolaire ne serait-il pas la manifestation par les élèves des

savoirs acquis dans chaque discipline scolaire ? Ne serait-il pas la somme de connaissances acquises par un élève dans une école qu'il fréquente ?

De ce qui précède, nous percevons le rendement scolaire, quantitative et qualitative, comme un ensemble des connaissances ou des savoirs, des compétences ajoutées par une école ou une unité éducative aux différentes catégories d'élèves qui la fréquentent.

1.2. Aperçu historique sur la dictée

Spécialement estimé dans le monde francophone, l'usage de la dictée s'est généralisé en France dans les années 1850, succédant à la cacographie.

On voit alors apparaître des recueils de dictées plus ou moins spécialisés selon qu'ils portent sur tel ou tel aspect de la grammaire ou de l'orthographe, ou encore selon le niveau scolaire ou le type d'établissement éducatif auquel ils sont destinés.

La dictée devient une épreuve à part entière dans toutes sortes d'examens et de concours avec la colonisation, puis par mimétisme ; son usage se répand dans tous les pays où l'on parle et écrit le français. De par les vertus ou les tourments que tout à tour on lui impute, elle devient un symbole de la scolarité et figure à ce titre dans nombre d'œuvres littéraires.

La dictée renforce et met en exergue « piège » orthographiques : mots rares ou désuet règle, de grammaire inexplicable, ou comportant des exceptions peu connues. Le monde du genre est la célèbre dictée de Mérimée ordonnée à l'écrivain par l'impératrice Eugénie en 1857.

Dans la France des années 1980, type de dictée est remis au goût de jour par Bernard Pivot et fait l'objet par la suite de championnats organisés, dans de nombreux pays francophones. La cacographie se rapporte à l'utilisation de textes dans lesquels des fautes, d'orthographe ont été délibérément introduites afin d'entraîner les élèves à les corriger apparue en France en 1803, on lui reprochait d'habitude les apprenants à mémoriser des formes fautive et d'aboutir à peu près à un effet inverse de celui qui était poursuivi.

Nous distinguons différents types de dictées françaises : la dictée traditionnelle, la dictée inventée, la dictée inspirée, la dictée du jour, la dictée coopérative, la dictée zéro faute, la dictée de contrôle, la dictée à trous, la dictée négociée et l'autodictée

1.3. Aperçu historique sur l'orthographe française

Le mot orthographe est apparu pour la première fois en 1529. C'est la période d'apparition des textes imprimés en France : « si l'on considère l'histoire du français, par exemple, on constate que l'orthographe, particulièrement à partir de l'invention de l'imprimerie, a eu tendance à se fixer alors que la prononciation était en train d'évoluer rapidement. » Gilles, Siouf (1999, p. 141)

Selon le dictionnaire de didactique des langues étrangères et secondes, « La langue française a constitué son orthographe à partir de l'alphabet latin. A ces lettres latines sont venus s'ajouter, à diverses époques, des signes diacritiques et des lettres nouvelles destinées à marquer des distinctions ignorées du latin » Jean Pierre CUQ (2003, p.18).

L'orthographe française est le produit d'une réunion entre la langue latine et les nouvelles lettres pour marquer la spécificité du français puis, il ajoute ; « le développement historique de l'écriture du français est à l'origine de sa relative indépendance : cette Écriture en est venue à noter directement des informations grammaticales et sémantiques.

C'est pourquoi comme le préconisent les linguistes contemporains, il faut accéder

L'orthographe française, l'idéographie codant le signifié » Jean Pierre CUQ (2003, p.18).

Donc l'orthographe française relie le côté grammatical et sémantique.

L'orthographe est un système très complexe et qui a mis en rapport des phonèmes, des morphèmes et des lexèmes.

Quand l'orthographe n'est pas complètement phonétique ; elle concerne aussi la morphologie, elle est dite orthographe grammaticale qui peut être plus riche à l'écrit qu'à l'oral (chante s'entend comme chantes et chantent, table comme tables). Les différentes erreurs de l'orthographe sont : erreurs liées à la non maîtrise de l'orthographe, erreurs phonétiques, erreurs phonogrammiques, erreurs morphogrammes, erreurs concernant les homophones : erreurs des idéogrammes et les erreurs concernant les lettres non justifiées.

II. Méthodologie

2.1. Population et échantillon d'étude

Forment une population ou un univers d'étude, les éléments ou sujets constituant une catégorie particulière sur base de certains traits possédés par chacun d'eux. Il s'agit pour nous, dans cette étude, de l'ensemble des élèves de sixième année des écoles primaires Catholiques du diocèse de Kisantu organisées dans les Sous-provinces éducationnelles des Mont-Ngafula I & II à Kinshasa. Ainsi, notre population était constituée de 1217 élèves, répartis dans 37 écoles et dans 15 congrégations. Ces élèves sont caractérisés par leurs écoles d'appartenance, les congrégations de ces dernières, leurs sexes, les communes d'habitation, les professions des parents, ... Il s'agit-là des différentes caractéristiques, mieux des variables susceptibles d'influer sur leurs rendements scolaires, mieux sur leurs performances en dictée française.

Pour définir notre échantillon, nous avons considéré l'ensemble de toutes les écoles primaires Catholiques du diocèse de Kisantu organisées dans les Sous-provinces éducationnelles des Mont-Ngafula I & II à Kinshasa. Elles se comptent au nombre de 37 réparties en différentes congrégations.

Partant, les congrégations et les régimes de gestion des dites écoles nous ont servi comme critère de stratification. Concrètement, toutes les écoles n'ayant pas été accessibles, nous avons sélectionné les classes de sixièmes nichées dans les écoles de différentes congrégations qui nous ont témoigné leur hospitalité ; soit une classe par école. Notre échantillon, dans ce cas, a été occasionnel.

Ainsi, les populations et les échantillons se lisent, en effectifs, à travers les tableaux et les graphiques ci-dessous :

Tableau 1 : Population des écoles par Régime de Gestion des écoles

Régime	Ecoles Publiques	Ecoles Privées
	29 (78,38%)	8 (21,62%)
Total	37	

Il ressort de ce tableau que, dans l'ensemble des écoles primaires du diocèse de Kisantu à Kinshasa, 29 soit 78,38% sont du régime public, tandis que 8 soit 21,62% d'entre elles fonctionnent comme privées.

Ces statistiques sont représentées graphiquement comme suit :

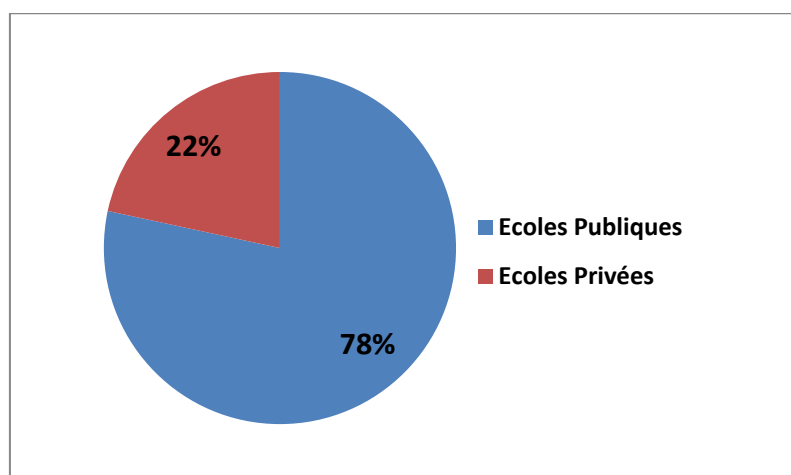


Figure n° 2 : Répartition de la population des écoles par régime de gestion des écoles

Tableau 2 : Population des écoles par congrégations religieuses

F.S.J.K	R.C.M. E	R.S C	M.S P	S.S.FSJ E	P.M. C	R.S.M K	P. C	C L	MHEE D	P.S.V. P	S.C.M. T	OK K	FG A	RND J
6	1	1	2	1	2	1	1	12	1	2	1	3	1	1
Total								37						

La lecture de ce tableau nous renseigne ce qui suit :

- 6 écoles (17%) fonctionnent dans F.S.J.K ;
- 1 école (3%) de R.C.M.E ;
- 1 école (3%) de la congrégation R.S.C ;
- 2 écoles (5%) sont des écoles de M.S.P ;
- 1 école (3%) est gérée par S.S.F.S.J.E ;
- 2 écoles (5%) sont sous la gestion de P.M.C ;
- 1 école (3%) est de R.S.M.K ;
- 1 école (3%) ressort de P.C ;
- 12 écoles (33%) sont sous la gestion de C.L ;
- 1 école (3%) est sous la tutelle de M.H.E.E.D ;
- 2 écoles (5%) appartiennent à la congrégation de P.S.V.P ;
- 1 élève (3%) ressort de S.C.M.T ;
- 3 écoles (8%) œuvrent dans O.K.K ;
- 1 école (3%) ressort de l'autorité de F.G.A ;
- 1 école (3%) est gérée par R.N.D.J.

Graphiquement, on peut lire ses statistiques comme suit

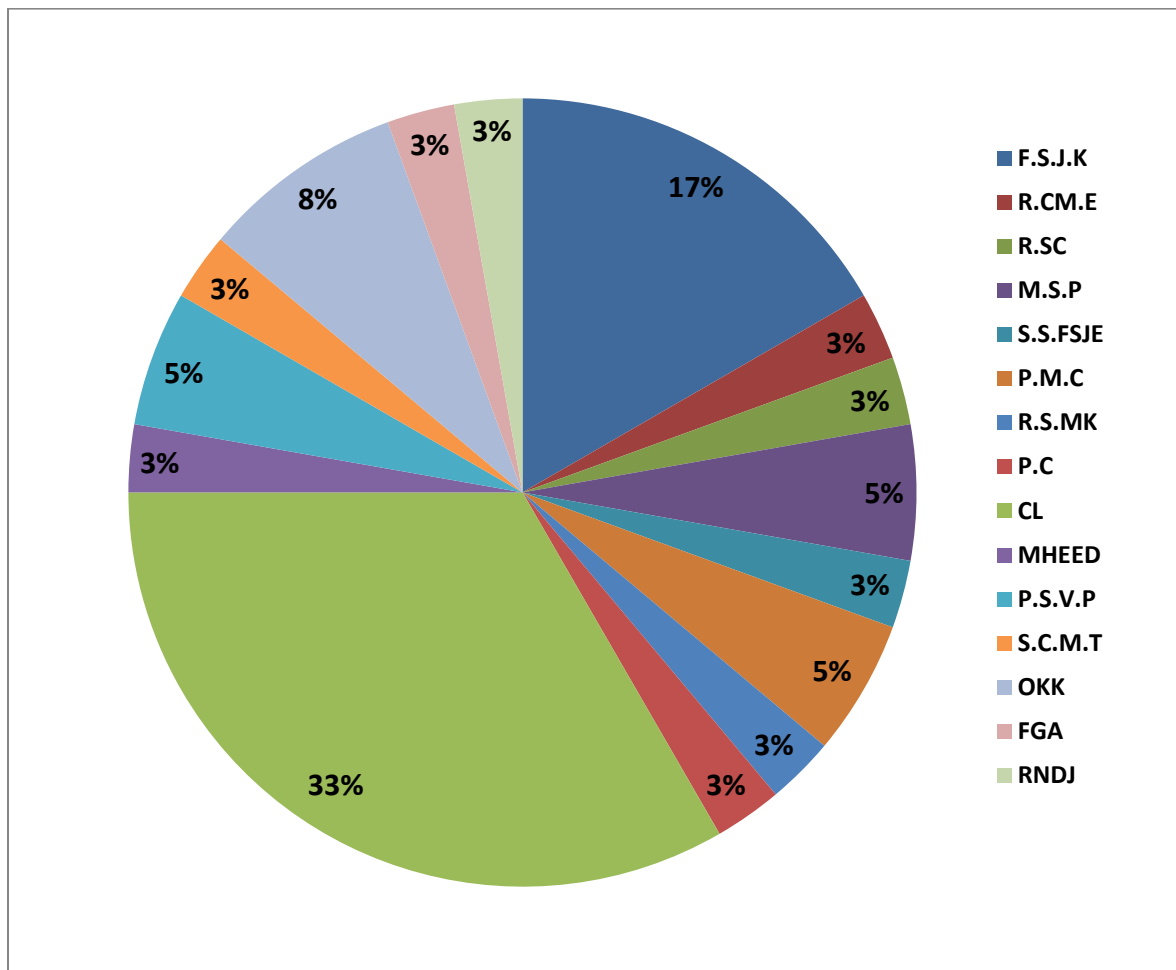


Figure n° 3 : Répartition de la population des écoles par congrégations religieuses

Tableau 3 : Population des élèves par régime de gestion des écoles

Régime	Ecoles Publiques	Ecoles Privées
	905 (74,36%)	312 (25,64%)
Total	1217	

Il se dégage de ce tableau que sur un ensemble de 1217 élèves que comptent les écoles primaires du diocèse de Kisantu implantées à Kinshasa, 905 (74%) étudient dans les écoles sous le régime public, tandis que 312 autres (25,64%) fréquentent les écoles du régime privé.

Ces statistiques se représentent graphiquement comme ci-dessous :

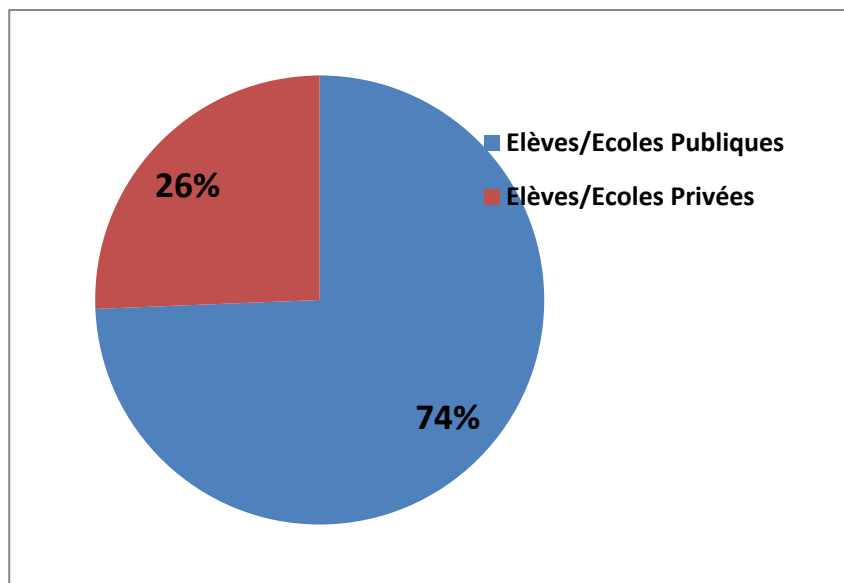


Figure n°4 : Répartition de la population des élèves par le régime de gestion des écoles

Tableau 4 : Population des élèves par congrégations religieuses

F.S.J.K	R.C.M. E	R.S C	M.S. P	S.S.FSJ E	P.M. C	R.S.M K	P. C	CL	MHEE D	P.S.V. P	S.C.M. T	OK K	FG A	RND J
193	39	42	85	22	68	40	72	25	49	69	86	102	41	58
Total							1217							

La lecture de ce tableau, nous autorise de dégager ce qui suit :

- 193 élèves (16%) sont de la congrégation F.S.J.K ;
- 39 élèves (3%) étudient dans les écoles de R.C.M.E ;
- 42 élèves (3%) appartiennent aux écoles de R.S.C ;
- 85 élèves (7%) sont des écoles de M.S.P ;
- 22 élèves (2%) appartiennent aux écoles de S.S.F.S.J.E ;
- 68 élèves (6%) sont des écoles de P.M.C ;
- 40 élèves (3%) étudient dans les écoles de R.S.M.K ;
- 72 élèves (6%) appartiennent aux écoles de P.C ;
- 251 élèves (21%) sont de la congrégation de C.L ;
- 49 élèves (4%) sont des écoles de M.H.E.E.D ;
- 69 élèves (6%) étudient dans les écoles de P.S.V.P ;
- 86 élèves (7%) appartiennent aux écoles de S.C.M.T ;
- 102 élèves (8%) sont de la congrégation O.K.K ;
- 41 élèves (3%) sont des écoles de F.G.A ;

- 58 élèves (5%) étudient dans les écoles de R.N.D.J.

Ces statistiques se lisent dans le graphique comme suit :

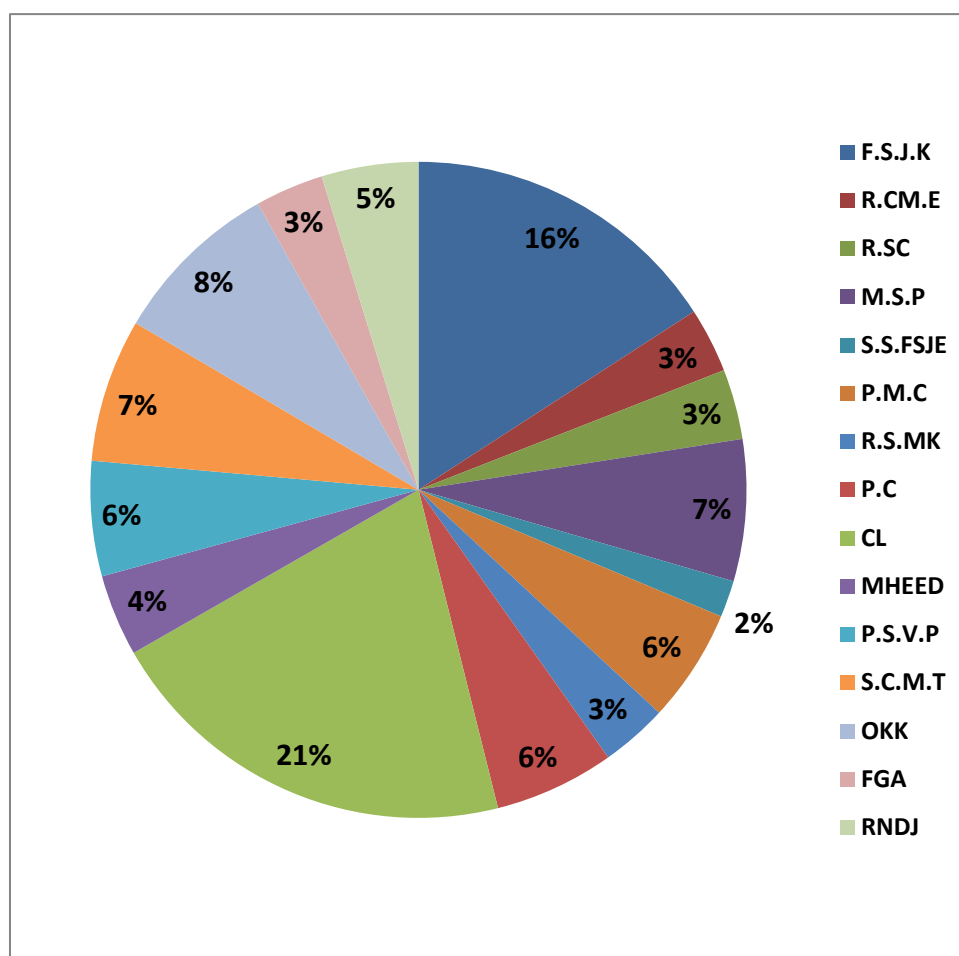


Figure n° 5 : Répartition de la population des élèves par congrégations religieuses

Tableau 5 : Echantillon des écoles par régimes de gestion des écoles

Régime	Ecoles Publiques	Ecoles Privées
	19 (76,00%)	6 (24,00%)
Total	25	

Ce tableau nous renseigne que, dans l'ensemble de l'échantillon des écoles primaires du diocèse de Kisantu à Kinshasa, 25 au total, 19 soit 76,00% sont du régime public, tandis que 6 soit 24,00% d'entre elles fonctionnent dans le régime privé.

Ces statistiques sont représentées graphiquement comme suit :

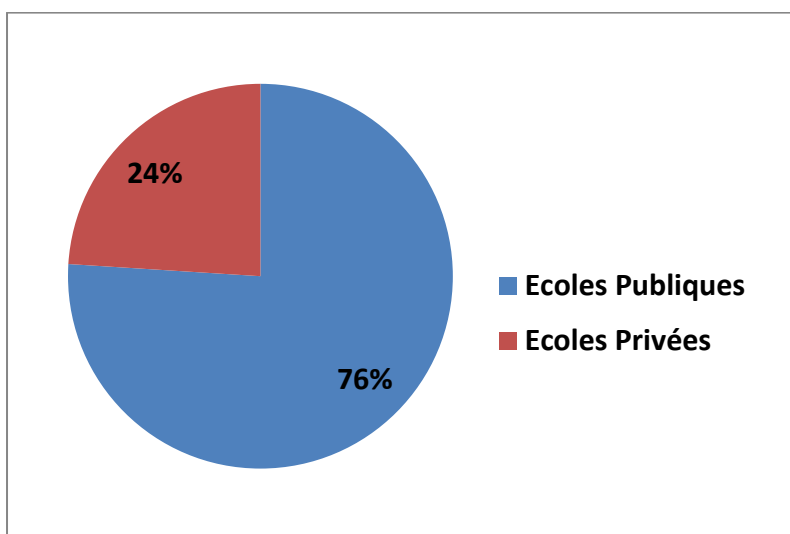


Figure n° 6 : Répartition de l'échantillon des écoles par régimes de gestion des écoles

Tableau 6 : Echantillon des écoles par congrégations religieuses

F.S.J.K	R.C.M.E	R.SC	M.S.P	S.S.FSJE	P.M.C	R.S.MK	P.C	CL	MHEED	P.S.V.P	S.C.M.T
2	1	1	2	1	2	1	1	10	1	2	1
Total						25					

De la lecture de ce tableau, il se dégage ce qui suit :

- 2 écoles (8%) proviennent de F.S.J.K ;
- 1 école (4%) appartient à R.C.M.E ;
- 1 école (4%) vient de R.S.C ;
- 2 écoles (8%) sont des écoles de M.S.P ;
- 1 école (4%) est école de S.S.F.S.J.E ;
- 2 écoles (8%) viennent des écoles de P.M.C ;
- 1 école (4%) est l'école de R.S.M.K ;
- 1 école (4%) appartient aux écoles de P.C ;
- 10 écoles (40%) viennent des écoles de C.L ;
- 1 école (4%) est l'école de M.H.E.E.D ;
- 2 écoles (8%) appartiennent aux écoles de P.S.V.P ;
- 1 école (4%) vient des écoles de S.C.M.T.

Ces statistiques se représentent graphiquement comme ci-après :

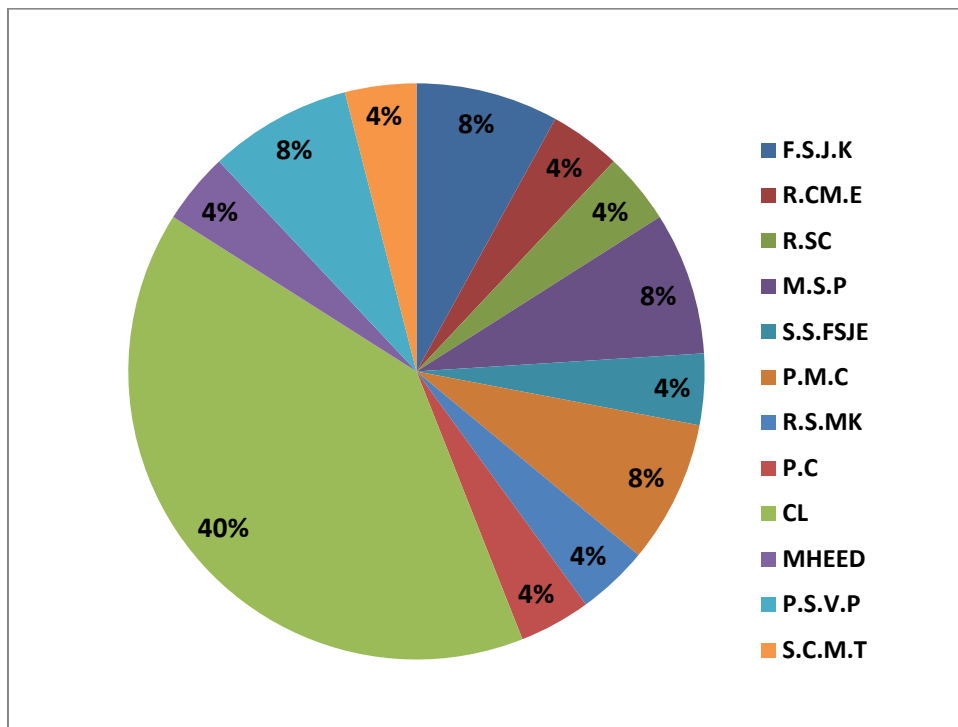


Figure n° 7 : Répartition d'échantillon des écoles par congrégations religieuses

Tableau 7 : Echantillon des élèves par régime de gestion des écoles

Régime	Publiques	Privées
	507 67,60%	243 32,40%
Total	750	

Il ressort de ce tableau que, dans l'ensemble de l'échantillon des élèves de 6ème année primaires du diocèse de Kisantu à Kinshasa, 750 au total, 507 soit 67,60% sont du régime public, tandis que 243 soit 32,40% d'entre eux étudient dans le régime privé.

Ces statistiques sont représentées graphiquement comme suit :

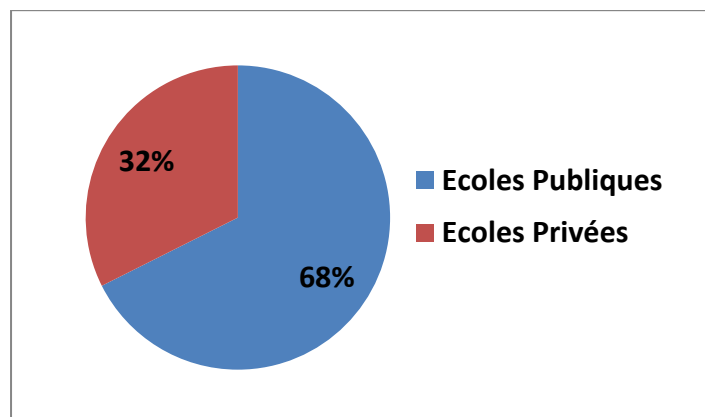


Figure n° 8 : Répartition de l'échantillon des élèves par régime de gestion des écoles

Tableau 8 : Echantillon des élèves par Congrégations religieuses

F.S.J.K	R.C.M.E	R.S.C	M.S.P	S.S.FSJE	P.M.C	R.S.MK	P.C	CL	MHEED	P.S.V.P	S.C.M.T
63	39	36	84	20	54	38	15	211	46	58	86
Total						750					

Nous pouvons lire dans ce tableau ce qui suit :

- 63 élèves (8%) proviennent de F.S.J.K ;
- 39 élèves (5%) étudient les écoles de R.C.M.E ;
- 36 élèves (5%) viennent des écoles de R.S.C ;
- 84 élèves (11%) sont des écoles de M.S.P ;
- 20 élèves (3%) appartiennent aux écoles de S.S.F.S.J.E ;
- 54 élèves (7%) viennent des écoles de P.M.C ;
- 38 élèves (5%) sont des écoles de R.S.M.K ;
- 15 élèves (2%) appartiennent aux écoles de P.C ;
- 211 élèves (28%) viennent des écoles de C.L ;
- 46 élèves (6%) sont des écoles de M.H.E.E.D ;
- 58 élèves (8%) appartiennent aux écoles de P.S.V.P ;
- 86 élèves (12%) viennent des écoles de S.C.M.T.

Ces statistiques se représentent graphiquement comme ci-après :

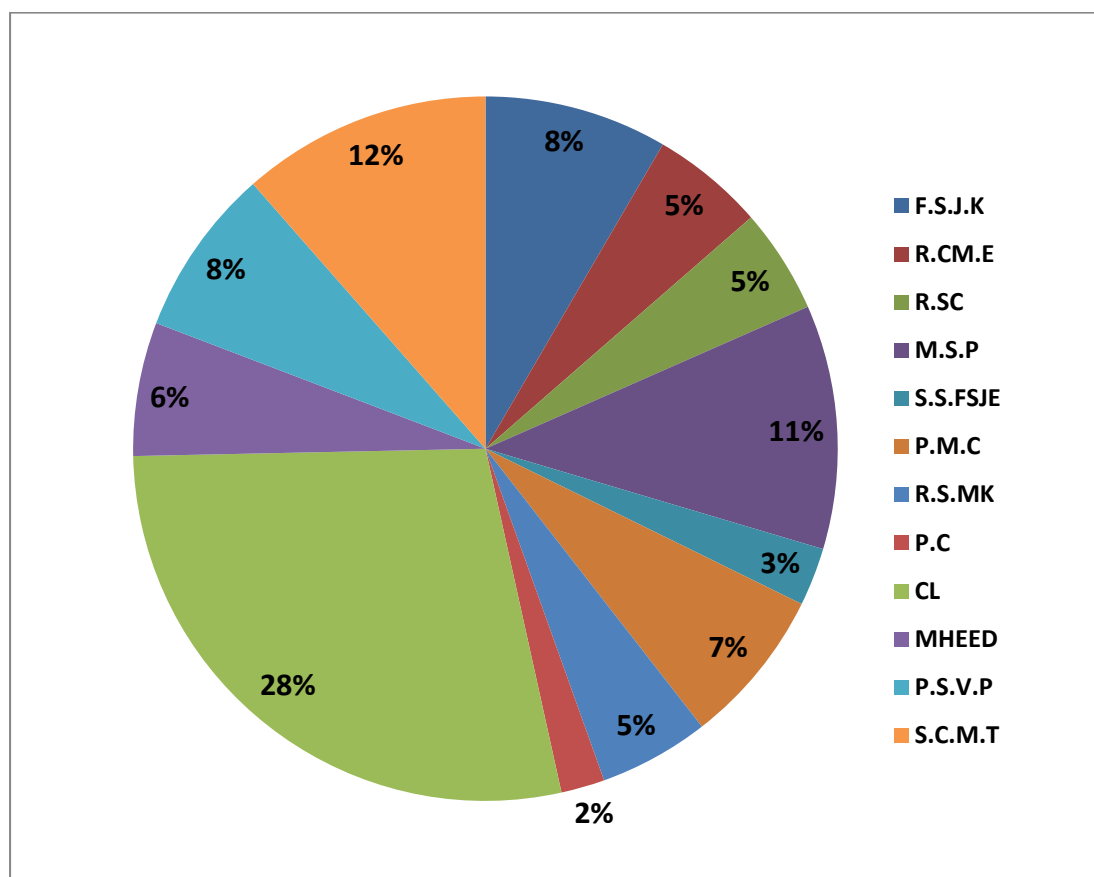


Figure n° 9 : Répartition de l'échantillon des élèves par congrégations religieuses

2.2. Méthode et techniques de recherche

2.2.1. Méthode de recherche

Avec Van der Maren, que cite Ngongo (1999, p.59), nous convenons que « la méthode de recherche est un ensemble d'opérations systématiquement et rationnellement enchaînées afin de relier avec consistance l'intention, le but, l'objectif de la recherche, la manière de poser le problème, les techniques de constitution du matériel et leur validation, les procédures d'interprétation des résultats et de leur vérification, la justification des différents choix et de répondre aux critères formels et opérationnels auxquels elles doivent s'astreindre pour se voir accorder la crédibilité recherchée ».

Dans cette étude, nous avons procédé par la méthode d'enquête définie par Flink, repris par Masandi (2007, p.90), comme « une démarche pour récolter les informations, décrire, comparer et expliquer les connaissances, les attitudes, les comportements des personnes ». Avec l'enquête, dans cette recherche, nous avons poursuivi plusieurs buts :

- Descriptifs ou énumératifs : obtention des informations détaillées ;
- Analytiques, explicatifs ou comparatifs : étude des rapports entre les mesures et les variables impliquées dans l'enquête.

2.2.2. Techniques de recherche

L'emploi d'une méthode de recherche implique le recours aux techniques appropriées de collecte des données et de leur traitement. Ainsi, à travers ce point, nous indiquons les techniques qui nous ont servi dans la collecte des données ainsi que celles qui nous ont facilité le traitement, mieux l'analyse de ces dernières.

2.3. Technique de collecte des données

Le choix d'une technique de recherche est tributaire de la nature de l'étude, c'est-à-dire du problème et de celle des données à collecter. Ainsi, se rapportant à nos objectifs, nous avons recouru à l'échantillonnage, au documentaire, à l'épreuve de dictée pour la collecte des données.

A. *Epreuve de Dictée*

La dictée, selon Le Robert des écoles (2012), est un exercice que l'on fait en classe, le professeur lit un texte et les élèves l'écrivent dans leurs cahiers. Autrement dit, c'est une activité scolaire menée par l'enseignant auprès des apprenants.

L'évaluation de la dictée l'a conduite à devenir un support, un exercice pour réfléchir sur la langue, pour étudier sa forme écrite. La dictée dirige l'apprenant à mobiliser des procédures, des connaissances du système de la langue à construire des « routines » orthographiques, à procéder à des analyses ; il s'agit là de la dictée, généralement exercée à travers nos écoles. Comment avons-nous procédé dans sa forme d'épreuve ?

a) *Modalités de Construction*

Pour construire notre épreuve de dictée, nous sommes partis de l'analyse du programme de l'enseignement de français en cinquième année. Ainsi nous avons tenu compte des contenus de différents sous-branches de cet enseignement, afin d'inclure, dans la mesure du possible, les dits contenus dans le texte à dicter.

Le texte a été construit après un inventaire de tous les mots à expliquer (vocabulaires) à travers tous les 25 textes d'enseignement. Il s'en est suivi aussi l'inventaire des contenus des sous-rubriques grammaire, conjugaison et orthographe, avec pour objectif : que les contenus d'enseignement des dites sous-rubriques se retrouvent dans le texte afin de se constituer en critères de correction, c'est-à-dire paramètres d'évaluation. Notons par ailleurs que l'orthographe demeure l'esprit synthèse de la dictée ; les règles grammaticales, les mots à expliquer et l'emploi des verbes s'évaluent à travers leurs orthographe.

b) *Illustration du test*

Se rapportant aux principes précédemment évoqués, voici comment s'est présenté notre instrument d'enquête :

La visite d'un ami à Kinshasa

Pendant la période à laquelle la pluie tombe par jarres, nous avons reçu la visite de l'un de nos compagnons de Matadi, venu assister aux funérailles de leur patriarche décédé à la suite de Covid-19. La tornade était au rendez-vous, le jour de son enterrement. Dans la voiture, prestement pour assister aux rites avant le temple pour la procession, au bord de la route, à travers les vitres, nous observions les jeunes filles dandiner, les chefs coutumiers habillés en raphia et les garçons aux cols dressés échanger, pendant que notre père ronflait derrière dans la voiture. Notre interlocuteur et nous-même échangeons autour de la destinée humaine et sur les embouteillages qui entravaient la circulation dans la ville, alors qu'il fallait filer. Cette situation devenait plus nuisible pour nous qui étions déjà en retard. On se grattait les têtes, dans des plaintes tous. Ce retard accusé devenait embarrassant pour notre présence à la cérémonie. Soudain, un soleil brulant apparaît avant que l'on ne s'engouffre dans les eaux à odeur aigre où il fallait des houes et machettes pour sortir sain et sauf, après avoir remis des miettes aux secourus.

c) *Administration de l'épreuve*

Elle a consisté à la remise du teste aux élèves dans les salles des classes, en présence des enseignants titulaires des classes. Une fois dans la salle, après la lecture, les explications et la consigne, c'est-à-dire la manière de compléter la partie de l'identification, les questions n'étaient plus autorisées. La communication entre les élèves était interdite et l'absence de l'enseignant titulaire dans la salle, au cours de la passation du test, était requise. Le temps de la passation n'excédait pas cinquante minutes. Comme d'aucuns peuvent le constater, nous avons administré cette épreuve dans des conditions tout à fait naturelles, c à d dans les classes où les élèves étudient habituellement.

La peur était la seule difficulté majeure que nous avons pu rencontrer lors de l'administration de l'épreuve ; tant auprès des élèves qu'auprès des enseignants et des autorités où elle s'est manifestée en une méfiance. Elle a été contournée auprès des enseignants et des autorités par la garantie de l'anonymat dans l'identification de l'école et des enseignants titulaires, qui n'apparaissait pas sur la feuille de l'épreuve. Chez les élèves, les explications autour du caractère externe de l'exercice avaient apaisé les esprits, et la passation s'est déroulée dans toute quiétude.

d) Modalité de Notation

Pour la cotation, l'épreuve avait totalisé dans son ensemble 30 points à concourir, c'est-à-dire 30 points maximum dans la cotation.

Signalons par ailleurs que la notation a tourné autour de vocabulaires, de la grammaire et la conjugaison, l'orthographe, la ponctuation (point, virgule, point-virgule, point d'exclamation) et l'usage de la majuscule. La vitesse y a été prise en compte.

B. Le documentaire

Pour Ngongo Disashi (1999, p.192) « cette technique s'occupe de l'étude des preuves muettes qui sont des textes écrits ou des œuvres produites par des hommes, en un mot des documents. Contrairement aux paroles, les documents ont une longévité plus grande et sont susceptibles d'être séparées de leurs producteurs pour étude et interprétation ».

Dans cette étude, comme documents, nous nous sommes servis du programme national, du manuel de français et des listes des provinces, sous-provinces éducationnelles et des écoles.

C. Echantillonnage

La recherche étant une démarche parcimonieuse, nous dit Ngongo (1999, p.106), « elle s'exerce rarement sur toute la population : elle procède par l'échantillonnage, c'est-à-dire par l'extraction d'un certain nombre d'éléments, appelés échantillon, de l'ensemble de la population déterminée.

« Cette opération d'extraction est très importante dans la mesure où les résultats qui seront obtenus dépendront de cet échantillon et leur généralisabilité à l'ensemble de la population sera possible ou non. D'où le rôle capital que jouent les techniques d'échantillonnage » conclut Ngongo(1999, p. 107).

Devant la volonté et la disponibilité, des sujets à enquêter qui ont constitué nos difficultés de terrain, dans cette étude nous nous sommes retrouvés devant un échantillon volontaire, mieux occasionnel.

2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données

Il existe plusieurs techniques pour traiter les données d'une recherche.

Leur choix est dicté par les objectifs de la recherche, la nature des variables en présence et celle des données collectées.

Partant, face aux objectifs de départ, nous nous sommes servis de différentes techniques appropriées pour le traitement et l'analyse des données collectées. Ainsi, nous avons recouru successivement à la moyenne arithmétique, à l'écart-type, aux quartiles premier et troisième, au coefficient de variation, au rendement exprimé en pourcentage, au t-student pour la comparaison de groupes et à la corrélation r bisériale pour l'établissement des relations entre les variables.

a) Moyenne Arithmétique

Dans le cas de données groupées, il faut considérer le point-milieu de classe comme sa valeur représentative. C'est donc cette valeur qu'il faut multiplier par l'effectif (n_i) correspondant à la classe pour calculer la moyenne arithmétique dont la formule devient alors :

$$\bar{X} = \frac{\sum n_i X_i}{n} \text{ (Masandi, 2020, p.74)}$$

Dans laquelle : n_i : représente l'effectif de la classe ;

X_i : représente le point-milieu de la classe ;

N : représente le nombre total d'observations ou des données de la série.

b) *Ecart-type*

L'écart-type, symbolisé par σ (sigma) ou SD (standard déviation) est la racine carrée de la variance ; c'est, en d'autres termes, l'écart quadratique moyen. Sa formule générale, dans le cas de données brutes, est :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum n_i x_i^2}{n}}$$

Où : n_i : l'effectif d'une classe quelconque

x^2 : le carré des écarts des valeurs par rapport à leur moyenne

n : le total de données de l'échantillon

L'écart-type, qui est une mesure de dispersion absolue, occupe une place importante dans la théorie statistique, il présente l'avantage d'être exprimé dans la même unité que les résultats de la série, il indique la dispersion plus ou moins grande des mesures autour de leur moyenne arithmétique.

c) *Le coefficient de variation*

Le coefficient de variation est une mesure de dispersion relative. C'est le rapport entre l'écart-type et la moyenne arithmétique d'une distribution. Il est symbolisé par C.V. et sa formule se présente de la manière suivante :

$$C.V = \frac{SD}{M}$$

Très souvent, le coefficient de variation est exprimé en pourcentage. Il est recommandé dans la comparaison de la variabilité de deux ou plusieurs séries statistiques par rapport à leur moyenne respective.

Par ailleurs, le coefficient de variation permet aussi d'apprécier l'ampleur de la dispersion des données dans une distribution. Pour cela, on recourt au seuil de .15 ou 15%. Ainsi, un coefficient de variation de moins de .15 ou 15% indique une dispersion faible ou moins prononcée. Par contre, un coefficient de variation supérieur à .15 ou 15% indique une dispersion prononcée. La dispersion est d'autant plus prononcée que la valeur du coefficient de variation est très éloignée de .15 ou 15%.

b) *Rendement*

En plus des indices sus-évoqués, nous avons aussi calculé le rendement pour apprécier les scores des élèves dans la compréhension du texte choisi. Le rendement détermine une mesure commune de la performance des sujets du groupe évalué. Il est exprimé en pourcentage et calculé par la formule suivante :

$$\text{Rendement} = \frac{\text{Moyenne arithmétique}}{\text{Maximum}} \times 100$$

Ainsi, le rendement d'un groupe est considéré comme satisfaisant lorsqu'il est supérieur ou égal au critère national de 50%, considéré comme seuil de réussite pédagogique en R.D. Congo.

Toutefois, il peut aussi être apprécié par rapport au seuil fixé par le chercheur ou en référence à d'autres critères pédagogiques spécifiques.

c) **Le t-Student**, pour la comparaison des groupes, pris deux à deux.

$$1) N_1 = N_2 \frac{|\bar{X}_1 - \bar{X}_2|}{\sqrt{\frac{\sum x_1^2 - x_2^2}{N(N-1)}}} \quad 2) N \neq N_2 \frac{|\bar{X}_1 - \bar{X}_2|}{\sqrt{\frac{\sum x_1^2 - x_2^2}{N(N-1)} \left(\frac{1}{N_1} + \frac{1}{N_2}\right)}}$$

Où :

- \bar{X}_1 = Moyenne des valeurs X du premier groupe ;

- \bar{X}_2 = Moyenne des valeurs X du deuxième groupe ;

- $\sum x_1^2$ = Somme des carrés des écarts à la moyenne dans le premier groupe ;

- $\sum x_2^2$ = Somme des carrés des écarts à la moyenne dans le deuxième groupe ;

- N = Taille des groupes (effectifs des groupes) ;

- N_1 = Effectif du premier groupe ;

- N_2 = Effectif du deuxième groupe.

d) **La corrélation r bisériale**, pour vérifier le lien possible entre les variables métriques et celles non métriques dichotomisées, par la formule ci-après :

$$r_{\text{bis}} = \frac{M_1 - M_0}{SD} \times \frac{Pq}{h}$$

Où :

- M_1 = Moyenne des valeurs de X qui sont dans la catégorie 1 ;

- M_0 = Moyenne des valeurs de X qui sont dans la catégorie 0 ;

- SD = Ecart-type des valeurs X, c'est-à-dire de la variable métrique ;

- $\frac{Pq}{h}$ peut être directement lu dans la table de h, p, q.

Il convient de signifier ici que les données métriques sont issues de la notation des élèves à l'épreuve de dictée. Tandis que celles non métriques, dichotomisées à cet effet, sont issues des catégories des variables à corrélérer. Dans le cas présent, il s'agit des natures des écoles.

III. Résultats

3.1. Rendement par régime de gestion des écoles

Tableau 10 : Rendement à l'épreuve par régime de gestion

N°	R. G	N	P	D	M	SD	CV	Rdt en %
1	E Pub.	507	0	77	31,74	23,76	0,75	40
2	E. Priv	243	0	80	37,91	32,45	0,86	47

Légende : -R.G. = Régime de Gestion des écoles

-E. Pub. = Ecoles Publiques

-E.Priv.= Ecoles Privées Agréées

La lecture de ce tableau nous fait dire que le groupe des écoles privées agréées a été plus performant que celui des écoles publiques. Cependant, tous les deux groupes ont obtenu des rendements faibles au regard des exigences de la réussite reconnue officiellement en R.D. Congo (50%).

Bien que les écoles privées agréées catholiques dans leur ensemble paraissent plus performantes que les écoles publiques de la même confession religieuse, sur la quasi-totalité des paramètres de comparaison retenus, il y a lieu de souligner que les écoles publiques ont été moins dispersées, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas présenté une grande dispersion en leur sein ; en considérant les écarts-types et les coefficients de variation des deux groupes.

Qu'à cela ne tienne, peut-on considérer la différence de ces rendements comme statistiquement significative ? La réponse nous l'aurons un peu plus loin à partir de la comparaison des moyennes des groupes.

3.1.2. Rendements par congrégations religieuses

Tableau 11 : Rendements par congrégations religieuses

N°	C	N	P	D	M	SD	CV	Rdt en %
1	F.S.J.K	63	0	77	37,7	24,8	0,66	47
2	R.CM. E	39	31	77	53,77	12,52	0,23	67
3	R.SC	39	1	75	37,95	14,8	0,39	47
4	M.S. P	84	0	77	31,44	25,02	0,80	39
5	S.S.F.S.J.E	20	0	75	35	14,82	0,42	44
6	P.M.C	54	0	77	36,1	19,79	0,55	45
7	R.S.M. K	38	0	63	33,82	18,69	0,55	42
8	P.C	15	0	46	13,73	20,34	1,48	17
9	CL	211	0	77	19,57	24,59	1,26	24
10	M.H.E.E.D	46	0	75	33,07	30,14	0,91	41
11	P.S.V. P	58	0	70	18,6	23,21	1,25	23
12	S.C.M. T	86	0	80	67,97	16,44	0,24	85

Légende : 1,2, 3, ...12 sont des congrégations religieuses respectives.

En R.D. Congo, au sein des confessions religieuses qui constituent les réseaux d'enseignement, catholique en l'occurrence, s'y comptent des écoles publiques et privées confessionnelles, toutes réparties dans différentes congrégations religieuses. C'est à ce titre que nous nous permettons de les comparer entre elles.

La lecture ce tableau nous renseigne que les rendements, par rapport aux congrégations religieuses, oscillent dans l'intervalle entre 17% et 85%, c'est-à-dire entre les moyennes de 13,73 et 67,97. Dans cet intervalle, la congrégation 12ème (S.C.M.T.) s'est montrée plus performante que toutes les autres avec un rendement de 85%, soit avec une moyenne de 67,97 points

sur un maximum de 80 points. Il est suivi de la congrégation 2ème (R.C.M.E) qui, elle, a réalisé 67% comme rendement, soit une moyenne de 53,77 sur un maximum de 80 points.

Par rapport à la dispersion, bien que 2ème du groupe en performance, la congrégation R.C.M.E s'est révélée le mois dispersé. Cela veut dire que, les élèves en son sein se concentrent plus autour de la moyenne du groupe. Par contre, la congrégation M.H.E.E.D est celle au sein de laquelle la dispersion est plus grande ; c'est-à-dire les sujets s'écartent plus de la moyenne du groupe.

Sur un maximum de 80 points, c'est au sein de la congrégation R.C.M.E qu'on rencontre la note la plus élevée que dans toutes les autres, soit 31 points, alors que partout ailleurs c'est la note zéro.

Bref, la congrégation, la R.C.M.E a été la meilleure de toutes. Les significations de toutes ces différences seront déterminées quand nous procéderons à la comparaison de différentes moyennes des groupes.

3.1.3. Rendement par école.

Tableau 12 : Rendements à la dictée par écoles

N°	Ecoles	N	P	D	M	SD	CV	Rdt en %
1	EP.3 Mont-Ngafula	35	0	72	25,49	24,98	0,98	32
2	EP. Sainte Rita	28	0	77	52,96	13,84	0,26	66
3	EP. Libota Lisantu	39	31	77	53,77	12,52	0,23	67
4	EP. Tuzonala	36	30	75	41,03	10,53	0,26	51
5	College Regina Pacis	19	0	77	48,21	18,47	0,38	60
6	C.S Vincenzina	65	0	76	26,54	24,65	0,93	33
7	C.S Village MAM	20	0	75	35	14,82	0,42	44
8	C.S ND de la Consolata	20	0	77	44,1	15,88	0,36	55
9	E.P Saint J. D'Arimatee	34	0	61	31,38	20,55	0,66	39
10	E.P Mgr Kimbondi	38	0	63	33,82	18,69	0,55	42
11	E.P Saint Claret	15	0	46	13,73	20,34	1,48	17
12	E.P.1 Ntemo	36	0	66	23,75	17,1	0,72	30
13	E.P.2 Ntemo	48	0	77	18,92	24,52	1,29	24
14	E.P Don Giovanni	19	0	74	36,58	22,57	62	46
15	E.P ND de Fatima	12	0	62	18,75	27,99	1,49	2
16	E.P Maumfu	9	0	0	0	0	0	0
17	E.P Kinkwemi	7	0	70	36,14	34,06	0,94	45
18	E.P Kiyala Moko	12	0	70	35,67	31,92	0,89	45
19	E.P Manenga	25	0	0	0	0	0	0
20	E.P Mangala	15	0	69	34,8	24,97	0,72	44
21	E.P Vunda Mpiana	29	0	69	10,79	24,18	2	13
22	E.P De la MHEED	46	0	75	31,57	30,03	0,95	39
23	E.P Christ-Roi	25	0	60	15,08	19,67	1	19
24	C.S. St Vincent de Paul	33	0	70	21,27	25,53	1	27
25	C.S Francisco Palau	85	22	80	68,76	14,76	21	86

Par rapport aux indices de comparaison considérés, le regard sur ce tableau nous laisse remarquer les intervalles suivants :

- Le rendement varie de 0 (E.P.Maumfu, E.P. Manenga) à 30,03(C.S. Francisco Palau) ;
- L'écart type accroît de 0 (E.P.Maumfu, E.P. Manenga) à 34,06(E.P. Kinkwemi) ;
- La moyenne accroît de 0 (E.P. Maumfu, E.P. Manenga) à 68,76 (C.S. Francisco Palau) ;
- Le coefficient de variation décroît de 1,49(E.P.) à 16,54(E.P. N.D de Fatima).

Aussi, faut-il remarquer que dans l'ensemble de l'échantillon, par rapport au critère de réussite officiellement admis dans notre système d'enseignement (50%), 6 écoles sur 25, soit 24%, ont atteint ou dépassé la moyenne.

Cependant, en termes de rendement sur le plan pédagogique, avec 66% et 75% de maîtrise des matières enseignées comme critères de réussite, seules 3 écoles sur 25, soit 12%, d'entre elles, ont présenté de bonnes performances.

3.1.4. Comparaison des groupes d'écoles

Par groupes d'écoles, nous voulons simplement parler de la nature de leurs regroupements ; les régimes de gestion et les congrégations religieuses.

Ainsi, le groupe des écoles publiques sera opposé à celui des écoles privées agréées, toutes de la confession catholique, d'une part, tandis que les congrégations seront comparées deux à deux, d'autre part.

3.1.5. Par rapport au régime de gestion des écoles

Au seuil de .05, le t cal (2,63) s'est révélé supérieur au t de la table (1,96). Ainsi, la différence constatée entre les deux moyennes est statistiquement significative. De ce fait, elle s'expliquerait, entre autres, par la variable régime de gestion des écoles, ainsi que d'autres variables non opposées aux rendements des élèves dans cette étude qui seraient : l'école (organisations administrative, pédagogique, financière) ; l'enseignant (qualification, expérience professionnelle...) ; élève (niveau intellectuel, style de travail, tutorat...). Toutefois, il fallait corrélérer les variables pour en déterminer le degré de cette influence.

3.1.6. Par rapport aux congrégations

Le tableau ci-dessous renseigne sur les différentes significations des différences des moyennes des groupes.

Tableau 13 : Significations des différences entre moyennes des congrégations

N°	Congrégations ecclésiastiques	t calculé	t tabulaire	Seuil	Signification
1	F.S.J.K - R.C.M.E	4,32	1,96	.05	S
2	idem - R.S.C	0,92	1,96	.05	NS
3	idem - M.S.P	1,5	1,96	.05	NS
4	idem - S.S.F.S.J.E	0,59	1,96	.05	NS
5	idem - P.M.C	0,38	1,96	.05	NS
6	idem - R.S.M.K	0,89	1,96	.05	NS
7	idem - P.C	3,92	1,96	.05	S
8	idem - C.L	5,12	1,96	.05	S
9	idem - M.H.E.E.D	0,85	1,96	.05	NS
10	idem - P.S.V.P	4,37	1,96	.05	S

11	idem – S.C.M.T	8,42	1,96	.05	S
12	R.C.M.E – R.S.C.	4,77	1,96	.05	S
13	idem – M.S.P	6,59	1,96	.05	S
14	idem – S.S.F.S.J.E	4,84	1,96	.05	S
15	idem – P.M.C.	5,26	1,96	.05	S
16	idem- R.S.M.K	5,48	1,96	.05	S
17	idem – P.C	7,11	1,96	.05	S
18	idem – C.L	13,02	1,96	.05	S
19	idem – M.H.E.E.D	4,24	1,96	.05	S
20	idem – P.S.V.P	9,63	1,96	.05	S
21	idem – S.C.M.T	5,3	1,96	.05	S
22	R.S.C - M.S.P	2,95	1,96	.05	S
23	idem – S.S.F.S.J.E	1,76	1,96	.05	NS
24	idem – P.M.C	1,53	1,96	.05	NS
25	idem – R.S.M.K	2,05	1,96	.05	S
26	idem – P.C.	4,92	1,96	.05	S
27	idem – C.L.	8,79	1,96	.05	S
28	idem – M.H.E.E.D	1,66	1,96	.05	NS
29	idem – P.S.V.P	6,37	1,96	.05	S
30	idem – S.C.M.T	10,79	1,96	.05	S
31	M.S.P – S.S.F.S.J.E	0,82	1,96	.05	NS
32	idem – P.M.C	1,21	1,96	.05	NS
33	idem - R.S.M.K	0,58	1,96	.05	NS
34	idem - P.C	2,99	1,96	.05	S
35	idem – C.L	3,72	1,96	.05	S
36	idem – M.H.E.E.D	0,31	1,96	.05	NS
37	idem – P.S.V.P	3,13	1,96	.05	S
38	idem – S.C.M.T	11,22	1,96	.05	S
39	S.S.F.S.J.E – P.M.C	0,25	1,96	.05	NS
40	idem –R.S.M.K	0,26	1,96	.05	NS
41	idem – P.C	3,42	1,96	.05	S
42	idem – C.L	4,14	1,96	.05	S
43	idem – M.H.E.E.D	0,34	1,96	.05	NS
44	idem – P.S.V.P	3,64	1,96	.05	S
45	idem – S.C.M.T	8,76	1,96	.05	S
46	P.M.C –R.S.M.K	0,56	1,96	.05	NS
47	idem – P.C	3,78	1,96	.05	S
48	idem – C.L	5,19	1,96	.05	S
49	idem – M.H.E.E.D	0,58	1,96	.05	NS
50	idem –P.S.V.P	4,29	1,96	.05	S
51	idem – S.C.M.T	9,88	1,96	.05	S
52	R.S.M.K – P.C	3,31	1,96	.05	S
53	idem – C.L	4,10	1,96	.05	S
54	idem – M.H.E.E.D	0,13	1,96	.05	NS
55	idem – P.S.V.P	3,53	1,96	.05	S
56	idem – S.C.M.T	9,72	1,96	.05	S

57	P.C – C.L	1,05	1,96	.05	NS
58	idem – M.H.E.E.D	2,80	1,96	.05	S
59	idem – P.S.V.P	0,27	1,96	.05	NS
60	idem – S.C.M.T	9,78	1,96	.05	S
61	C.L – M.H.E.E.D	2,83	1,96	.05	S
62	idem –P.S.V.P	0,27	1,96	.05	NS
63	idem – S.C.M.T	19,73	1,96	.05	S
64	M.H.E.E.D – P.S.V.P	2,68	1,96	.05	S
65	idem – S.C.M.T	7,29	1,96	.05	S
66	P.S.V.P – S.C.M.T	13,99	1,96	.05	S

Légende : - N.S : Non Significative

- S : Significative

Le tableau ci-dessus fait remarquer que, dans l'ensemble des différences constatées entre les moyennes des congrégations, quarante et quatre (66,66%) sont significatives tandis que vingt et deux autres (33,33%) se sont révélées non significatives. Ces résultats témoignent que généralement, la congrégation aurait une influence, bien que moindre, sur le rendement scolaire en dictée des élèves des écoles du diocèse de Kisantu à Kinshasa. Cette moindre influence serait de quelle valeur, c'est-à-dire de quel pourcentage ? Cette question trouvera de réponse lorsque nous examinerons leur relation possible, mieux la corrélation entre les résultats des sujets enquêtés et leurs congrégations réseaux respectives.

Toutefois, il sied de relever que les différences les plus remarquables sont très visibles entre les congrégations suivantes : R.S.C- S.C.M.T ; M.S.P- S.C.M.T ; P.M.C- S.C.M.T ; R.S.M.K – S.C.M.T ; P.C- S.C.M.T ; C.L- S.C.M.T et P.S.V.P- S.C.M.T. Tandis que les rapprochements des résultats se signalent entre les congrégations dont les différences ne sont pas statistiquement significatives.

Ainsi, les raisons de ces différences restent à déterminer.

3.1.7. Relations entre les rendements et les variables retenues

Il est tout à fait logique et normal que l'existence des différences des moyennes indiquées par le t-Student soit confirmée en corrélant les variables concernées. Aussi, le degré d'influence de la variable indépendante (explicative) sur la variable dépendante (expliquée) devra en être déterminé.

Voilà pourquoi le recours au calcul d'une corrélation appropriée. Dans le cas d'espèce, il s'agit, comme indiqué dans le chapitre précédant, de la corrélation bisériale, qui nous permet de mettre en relation les variables métriques et les variables non métriques dichotomisées.

3.1.6.1. Relation Rendement-Régimes de gestion des écoles

La corrélation bisériale moyenne estimée entre les rendements des élèves et les régimes de gestion des écoles est de 0,13. Cette relation entre les variables corrélées est modérée. Elle exprime un lien de l'ordre de 1,69 % entre les deux variables, et une aliénation de l'ordre de 98,31% (coefficient de détermination).

3.1.6.2. Relation entre le Rendement et les congrégations ecclésiastiques

Comme dans le cas de la comparaison des moyennes des groupes, nous avons estimé bon de corrélérer, deux à deux, les réseaux, que nous avons dichotomisés, avec leurs rendements. De différentes corrélations dégagées, soixante et six au total, nous avons obtenu une corrélation moyenne aussi modérée égale à 0,46.

Le coefficient de détermination y calculé nous renseigne que, les résultats obtenus par les sujets enquêtés sont influencés par leurs congrégations ecclésiastiques à l'ordre de 21,16% seulement. Par contre, d'autres variables non identifiées ont influencé les résultats à l'ordre de 78,84% (coefficient de détermination).

3.3. Discussion des résultats relatifs au rendement qualitatif

Au bout de l'analyse du rendement qualitatif dans cette étude, il apparaît, de manière globale, que le rendement de 42% à l'épreuve de dictée est inférieur, tant au seuil de réussite nationale reconnu (50%) qu'aux seuils pédagogiques de réussite admis (66% et 75%).

Ces résultats corroborent ceux trouvés par Mokonzi (2005a) et Isoy (2005), à Kisangani, et par Ibanda (2009), Useni et Nlandu (2010) ainsi que Nyamizi (2012) et Losuma (2020) dernièrement à Kinshasa, qui ont révélé que la qualité des acquis en français des élèves des écoles primaires dans ces deux grandes villes du pays laisse à désirer.

A l'instar du rendement de cinq provinces de la RDC concernées par l'enquête Unesco-Unicef en 2002 à travers 19.319 écoles primaires de la RDC, sur les acquis scolaires de base en français (conjugaison, grammaire et analyse), le rendement de notre enquête en dictée est en dessous de 50%, et de ce fait non satisfaisant.

Contrairement, comme ce fut le cas avec Losuma (2017), aux résultats obtenus par l'Unesco dans 7 pays francophones d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Sénégal et Togo en 1990) où 21 à 40% d'élèves ont atteint le niveau souhaité de maîtrise (66%), dans cette étude, 76% d'écoles (élèves de sixième année) enquêtés, n'ont pas pu atteindre la moyenne (50%) du rendement.

A travers les résultats de cette enquête, nous notons avec Lokombe (1988, p. 162), que « la baisse du niveau en français est un fléau national qui plonge ses racines au niveau de l'enseignement primaire. Cela demande donc que l'on accorde une attention particulière à la formation du personnel enseignant en matière de didactique des langues, au programme d'enseignement, aux manuels scolaires, à l'apprenant et à l'influence socioculturelle ».

Pour la Banque mondiale (2005), le mauvais état des infrastructures scolaires, l'absence de formation continue, la faible maîtrise des matières enseignées, les faibles compétences linguistiques et la démotivation des maîtres à cause des rémunérations faibles et incertaines, la non-conformité de la taille des classes..., sont autant des facteurs explicatifs des faibles rendements des élèves en français au sein de notre école.

Ainsi l'amélioration des performances scolaires, notamment la maîtrise de la langue d'instruction, au terme d'une réforme intégrer des curriculums, des méthodes pédagogiques et de l'évaluation, et la fourniture des matériels pédagogiques est une priorité.

Les résultats issus de cette recherche sont fort inquiétants car, l'école, à travers une expression écrite médiocre, ne parvient pas à faire acquérir aux apprenants des connaissances dans une branche instrumentale qu'est le français, ici exprimé par la dictée. Une bonne maîtrise du français rend l'enfant capable de s'informer de la pensée écrite d'autrui, de transmettre par écrit ses pensées et d'accéder à l'enseignement supérieur et à la vie professionnelle. Elle permet, aussi d'avoir une audience auprès d'un large public pour participer activement à la vie en société.

Ce résultat suscite plusieurs questions primordiales relatives à :

- L'adéquation des matériels didactiques utilisés au cours des deux dernières années du primaire, pour enseigner la langue française ;
- Le rythme du programme d'études de la formation des maîtres ;
- L'adoption, mieux la prise en charge des manuels par les enseignants utilisateurs ;
- L'adaptation des manuels d'enseignement de français aux destinataires.

Au-delà des problèmes spécifiques à la RDC, la question de l'appropriation du français en milieu scolaire pose l'éternel problème de la redéfinition d'une pédagogie pour l'enseignement du français en Afrique.

S'agissant de la qualité des connaissances, deux décennies après Malomalo (1991) et Sumaili (1997), des disparités importantes existent entre écoles, entre réseaux d'enseignement, entre régimes de gestion des écoles voire entre congrégations ecclésiastiques au sein d'un même diocèse, comme c'est le cas dans cette étude. C'est dire que les élèves qui fréquentent certaines écoles de Kinshasa, plus particulièrement celles du diocèse de Kisantu, sont exclus de l'excellence qui, pourtant, est l'idéal de l'action scolaire. Lorsqu'on considère la situation dans les congrégations retenues, les notes varient pratiquement en faveur de S.C.M.T (85%) et de R.C.M.E (67%).

Cette coexistence entre écoles performantes et écoles non performantes doit faire prendre conscience de la nécessité de doter les écoles des moyens permettant d'assurer l'efficacité et la justice quels que soient le régime de gestion, le réseau, la congrégation, l'origine sociale des élèves, le milieu d'implantation de l'école, etc.

L'école congolaise se doit de faire davantage attention à la quête de l'équilibre « qualité-quantité ». Dans un contexte, comme le nôtre où les ressources sont limitées et, où les élèves n'acquièrent pas nécessairement les connaissances et compétences dont ils ont besoin, ou qui peuvent répondre aux exigences économiques et sociales du pays, la question n'est pas simple. Le conflit d'objectif le plus manifeste et le plus largement reconnu, en matière de choix, est celui entre l'expansion et l'amélioration de la qualité.

Que dire, en plus, des résultats auxquels cette étude a abouti ? L'un des mérites importants de cette étude est d'avoir abordé une question relevant de la mesure et évaluation, mieux du caractère évaluatif de la dictée dans l'enseignement de français, en se servant de l'école (congrégations et régimes de gestion) comme unité d'analyse. En effet, « on admet de plus en plus que l'unité première de l'amélioration de la qualité de l'éducation se situe au niveau de chaque établissement scolaire » (Duhou, 2001, p.21).

CONCLUSION GENERALE

Toute langue a, par la nature, comme fonction première : la communication. Laquelle communication se réalise généralement de deux manières ; verbale et écrite. A ces deux manières naturelles, on y ajoute, pour le besoin de la cause, la mimique.

Le français, qui joue deux rôles nécessaires en R.D. Congo comme : langue officielle d'administration et d'enseignement et, branche fondamentale, instrumental du système d'enseignement, s'enseigne à travers ses sous branches et la lecture. La dictée française en constitue une sous branche synthèse et évaluative des autres. Ainsi, l'exécution efficiente de la dictée nous rassurerait sur la maîtrise d'autres sous branches qui, ensemble, conjuguent à la maîtrise du français comme langue, certes dans sa dimension écrite.

Ainsi, la dictée comme un exercice évaluatif qui favorise le progrès des apprentissages en français.

REFERENCES

- [1].DIBOIS, Mathée. (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- [2].HUBERT, T. (1946), *Traité de la pédagogie générale*, Paris, PUF.
- [3].JAFFRE, J.P. (1990), « Les recherches en didactique de l'orthographe », C.N.R.S.
- [4].JAFFRE, JP. (2010), *L'acquisition de l'orthographe : une affaire de principes, de savoir orthographier*, Paris, Hachette.
- [5].LARUSSE (2007), *Dictionnaire de français*.
- [6].LE ROBERT des écoles (2001), *Dictionnaire de français*, France.
- [7].LOKOMBE, K. (1988), Enseignement du français et la formation des enseignants en Didactique des langues R.Z.P.P. Vol. XIV. N° 1.
- [8].LOSUMA, B. (2017), Lisibilité du livre « A nous l'école » destiné à l'enseignement de français au niveau primaire à l'enseignement national. (Mémoire de DEA, UPN, FPSE).
- [9].LOSUMA, B. (2020), Efficacité interne des écoles à travers l'enseignement de français au degré terminal du primaire dans la sous-province éducationnelle de Ngaliema/Kinshasa. (Thèse de doctorat en sciences pédagogiques, U.P.N.)
- [10]. NGONGO, D. (1999). La recherche scientifique en Education, Bruylant-Academia s. a, Louvain-la- Neuve.